

31 - Espaces Verts - Programme de travaux 2015 - Demandes de subventions

Mme l'Adjointe VIGNOT, Rapporteur : Ce programme de travaux pour l'année 2015 prend en considération les enjeux de sécurisation, de mise aux normes, mais aussi les besoins d'une ville de garantir des services de cohésion sociale (aires de jeux, jardins familiaux et partagés, bancs publics...), d'adaptation aux changements climatiques (fonctionnalité des milieux naturels, semi-naturels et fortement anthropisés, réserves d'eau et rafraîchissement...), et plus globalement de garantir la biodiversité au bénéfice du vivant et donc de la santé humaine (zéro-phytosanitaire, continuité écologique, diversité des espèces,...).

La Ville trouve sa marque dans la forte présence d'une nature dans la ville et d'une ville dans la nature. C'est un atout d'attractivité touristique, professionnelle et de bien vivre.

La qualité du cadre de vie est un facteur de sérénité tout autant conscient qu'inconscient. Un travail d'animation sur le territoire communal accompagne ce programme pour que la conscientisation, du sens à respecter les espaces publics, émerge chez chacun, des plus jeunes aux plus âgés.

Ce programme s'établit en prenant en considération une réduction des moyens qui implique des changements en profondeur de l'activité des services.

Ainsi, ce programme concerne le domaine des espaces verts, pour l'aménagement des espaces publics dont l'entretien et l'implantation des équipements de proximité dans les quartiers, dans la lutte contre l'érosion de la biodiversité, pour la qualité de l'eau, l'air et les sols, ainsi que pour la mise en valeur et la maintenance du patrimoine bisontin ordinaire ou exceptionnel dont les travaux conservatoires et de mise en vue du patrimoine Vauban, inscrit au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO.

Il faut rappeler que la Ville est engagée pour accompagner la France dans la COP21, la conférence internationale du Climat qui se déroulera en décembre 2015 à Paris. Or, les leviers pour réduire les gaz à effet de serre sont habituellement identifiés au travers des postes de déplacement, de logement..., cependant aujourd'hui, une ré-évaluation des capacités de stockage carbone ouvre sur de nouveaux postes avec 650 Gt (gigatonnes) pour la végétation, 1500 à 2000 Gt pour les sols contre 750 Gt pour le CO2 atmosphérique. La politique des espaces verts de la Ville pèse ainsi, aussi, dans l'empreinte écologique de notre territoire.

INVESTISSEMENT

1 - Tranches annuelles

Au titre du chapitre 21.823.2128.00507 - 34000

▪ Domaine de l'environnement et des espaces verts tranche annuelle de gros entretien des espaces verts - sécurité et maintenance du patrimoine	291 666 €
---	------------------

Le programme prévisionnel s'établit comme suit :

* soins aux grands arbres (Chamars, Micaud, Granvelle, autres parcs...),	80 000 €
* améliorations d'usage, de maintenance et de sécurité, dans les espaces verts, tels :	158 666 €
- promenade Micaud : optimisation des usages de l'eau (comptages sélectifs), renouvellement borne fontaine	
- parc ancienne propriété Rey, rue de Fontaine Ecu : travaux conservatoires et de mise en sécurité (arbres riverains et murs-clôtures)	
- parc Boichard : restauration mur de pierres le long propriété riveraine (sécurité)	
- square Pergaud : installation borne fontaine	
- square Marcel Cerdan : remplacement portail et partie clôture	

<ul style="list-style-type: none"> - parc Urbain de Planoise, accès rue Wey et côté Lafayette : amélioration des équipements des portails et grosses réparations sur entrées - espace Isenbart-ruisseau de la Mouillère, rucher Abeille sentinelle : installation nouvelles clôtures de protection contre intrusions, fermeture du site - coulée verte Combe Saragosse : amélioration de l'allée - parc Colette : interventions conservatoires dans le parc (travaux d'insertion), et sur arbres le long de propriétés riveraines - parc de Casamène : tranche de consolidation du mur (travaux d'insertion), interventions de sécurité et de conservation sur arbres - divers quartiers : poursuite de la réfection d'espaces divers, plantations complémentaires dans le cadre des actions de gestion écologique, amélioration de la biodiversité... - diverses clôtures et protections : garde-corps, grilles, protections bois, barrières de délimitations d'accès - pose de mobilier de convivialité et de propreté - diverses grosses réparations, travaux d'urgence... 		
<ul style="list-style-type: none"> * Installation de mini-sites de compostage pour la valorisation des produits végétaux issus de l'entretien des parcs et squares publics, ou stockage de compost, clôtures, accès... (dépôt de Trépillot près futur site de jardins familiaux) 	5 000 €	
<ul style="list-style-type: none"> * Ceinture verte du Centre ancien de Besançon, refuge LPO (liaison écologique des promenades Micaud - Helvétie - ruisseau de la Mouillère - Glacis - Deubel) : actions d'amélioration de la biodiversité 	4 000 €	
<ul style="list-style-type: none"> * Labellisation «EcoJardin, la référence de gestion écologique» : aménagements, panneaux, audits 	5 000 €	
<ul style="list-style-type: none"> * Contrat de rivière «Vallée du Doubs et territoires associés» : amélioration du ruisseau de la Mouillère, de la ripisylve du Doubs 	4 000 €	
<ul style="list-style-type: none"> * Equipement, modernisation de l'établissement horticole : équipements divers, récupération eau de pluie 	15 000 €	
<ul style="list-style-type: none"> * Lutte contre la renouée du Japon, espèce exotique envahissante : programme pluriannuel de lutte non chimique 	20 000 €	
Au titre du chapitre 21.823.2128.0096013 - 34000		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aires de jeux publiques 	117 257 €	

Le programme prévisionnel s'établit comme suit :

- * aménagement d'aires de jeux pour enfants, telles :
 - **nouveau square des Vareilles** : aire de jeux pour enfants de 2 à 6 ans
 - **Place Savoie** : réaménagement complet en aire de jeux pour jeunes enfants
 - **Ile de France «petits»** : renouvellement de jeux et sols amortissants
 - **Ile de France «grands»** : réflexion pour un nouveau projet en coconstruction avec les habitants
- * travaux de grosses réparations, telles :
 - installation de clôtures de protection et travaux de maintien de la conformité des aires de jeux, réparations et réfection de sols amortissants...

Au titre du chapitre 21.823.2128.00550 - 34000

- **Domaine de la biodiversité** **200 000 €**
 Lutte contre l'érosion de la biodiversité

Le programme prévisionnel s'établit comme suit :

- **Jardins familiaux, pour l'amélioration de la cohésion sociale** **80 000 €**
 travaux d'aménagement et d'équipement, tels :

- ★ Jardins familiaux de **Trépillot** : aménagement du site
- ★ Jardins familiaux de la **Bousserotte 2** : lancement d'une 2^{ème} tranche
- ★ Jardins partagés : divers travaux (Chaprais, Battant)

- **Aménagements des collines, pour des paysages vivants, tels :** **80 000 €**

- ★ Chaudanne, Rosemont, Roche d'Or, Bregille, Citadelle/Chapelle des Buis, Planoise - pelouses sèches et milieux naturels divers, continuités écologiques :
 - mise en œuvre des plans de gestion et suivis écologiques (espèces patrimoniales et surfaces pâturées),
 - gestion du réseau de sentiers, balisage, réparations,
 - restauration et mise en valeur de petit patrimoine bâti vernaculaire

- ★ **réseau des sentiers de randonnée :**

- création d'une nouvelle liaison pédestre sur Bregille (Malate-Echenoz de Saint Paul),
- ★ **pâturage** : défrichage et gestion des pelouses par le pâturage, accompagnement, clôtures mobiles...
 - Combe de l'Oeillet, Rosemont : débroussaillage nouvelles parcelles, dégagement sélectif, pose de clôtures...

- ★ **vergers :**

- restauration d'anciens vergers, développement et équipement de nouveaux vergers communaux (Equeugniers : clôture)

- ★ **vigne culturelle** de Port Douvot : travaux de culture, édification des ceps, accompagnement

- **Promenades et jardins du centre ville et des quartiers, tels :** **40 000 €**

- ★ **Promenade des Glacis** : travaux d'aménagement et requalification paysagère (suite)
- ★ **square des Vareilles** : aménagement d'un nouveau square de quartier, plantations
- ★ **square Bouchot** : travaux d'amélioration

2 - PPI - Opérations individualisées

Au titre du chapitre 23.823.2312.6044 - 34000

- **Mise en valeur et conservation du patrimoine Vauban** **60 000 €**

- ★ **Travaux de maintenance conservatoire et de mise en vue**

- Intervention sur végétaux ligneux aux abords des fortifications :
enceinte urbaine de Battant, rempart Tarragnoz, forts de Chaudanne, Bregille, Beauregard...

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme de travaux proposé,

- autoriser M. le Maire à solliciter pour les opérations concernées des aides financières de l'Etat, de la Région de Franche-Comté, du Département du Doubs, de l'Union Européenne et de tout autre partenaire le cas échéant, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer le (ou les) marché(s) à intervenir, après mise en concurrence.

«M. LE MAIRE : Tout le monde est d'accord ? Pas d'oppositions. Pas d'abstentions. C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 8 avril 2015.